

Ils nous font confiance



Le FNDASP, est par ailleurs, **guichet financier du Cadre national d'investissement stratégique pour la Gestion durable des Terres (CNIS/GDT) adopté en Conseil interministériel du 2 octobre 2014.**

Les comptes du FNDASP sont audités et certifiés par des cabinets d'expertise comptable agréés indépendants.
(FICADEX AFRIQUE/CFAA/KPMG/ADOC AUDIT & CONSEIL).

Des audits organisationnels et fiduciaires concluants sont conduits
par la Banque Mondiale, le FIDA, la FAO, USAID et ENABEL.



Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastoral (FNDASP)

Immeuble Y1C - Sicap Sacré Cœur 3 Keur Gorgui - 3^{ème} Etage

Tél. : +221 33 889 68 89 - BP 36047 / Dakar, SENEGAL

Site Web : www.fndasp.sn / Email : fndasp@fndasp.sn

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi
Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire

FNDASP



FONDS NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
AGRO-SYLVO-PASTORAL

*Pour le bien-être rural
For Rural Welfare*



Vision

« Être une référence nationale, régionale et internationale en matière de financement de services agricoles pour un bien-être durable du monde rural ».

Fondements juridiques

Le FNDASP est institué par la Loi n° 2004 - 16 du 4 juin 2004 portant Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) en son article 72.

Décret n°2007-1146 du 4 octobre 2007
portant règles d'organisation et de fonctionnement du FNDASP

Arrêté n° 10203 du 2 novembre 2009
portant composition, organisation et fonctionnement du Comité de Gestion du FNDASP

Arrêté n° 8252 du 10 octobre 2012
entérinant la sélection, par appel à candidatures, du Directeur exécutif

Mission

« Mobiliser des fonds publics et privés dédiés au financement, sur une base compétitive et contractuelle, de services agricoles en vue d'accroître les connaissances et revenus des producteurs et d'assurer la sécurité alimentaire des ménages ruraux ».

3 orientations stratégiques

Levée de fonds (Fundraising).

Déléataire de l'Etat du Sénégal pour la mobilisation de fonds dédiés aux services agricoles.

Coeur-métier
Financement sur une base compétitive et contractuelle de projets de services agricoles.

- Diffusion à grande échelle des innovations à travers une approche chaîne de valeur des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques.
- Formation des producteurs.
- Appui institutionnel (structuration et gouvernance) aux Organisations de Producteurs
- Recherche agro-sylvo-pastorale et halieutique à travers le FNRAA.

Management éthique de fonds.

Bonne gouvernance, transparence et performance.

• Double tutelle :

- Tutelle technique du Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire ;
- Tutelle financière du Ministère des Finances et du Budget.

• Sélection du personnel cadre de la Direction exécutive en Août 2013 à partir d'un appel à candidatures.

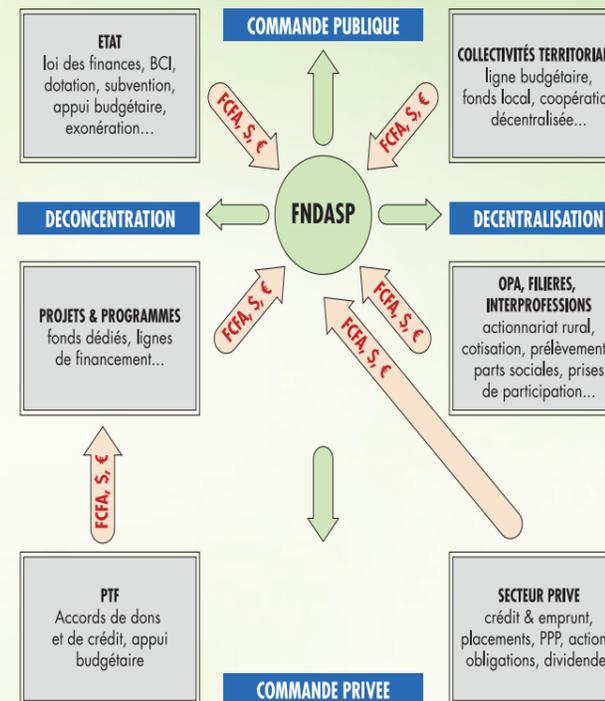
Guichets de Financement

- Conseil agro-sylvo-pastoral ;
- Formation des producteurs ;
- Appui institutionnel aux organisations professionnelles agricoles (OPA), notamment structuration des filières ;
- Recherche agro-sylvo-pastorale appliquée à travers le FNRAA ;
- Diffusion à grande échelle (DGE) des innovations et technologies ;
- Gestion durable des Terres (GDT) / Résilience ;
- Résilience/Reforestation.

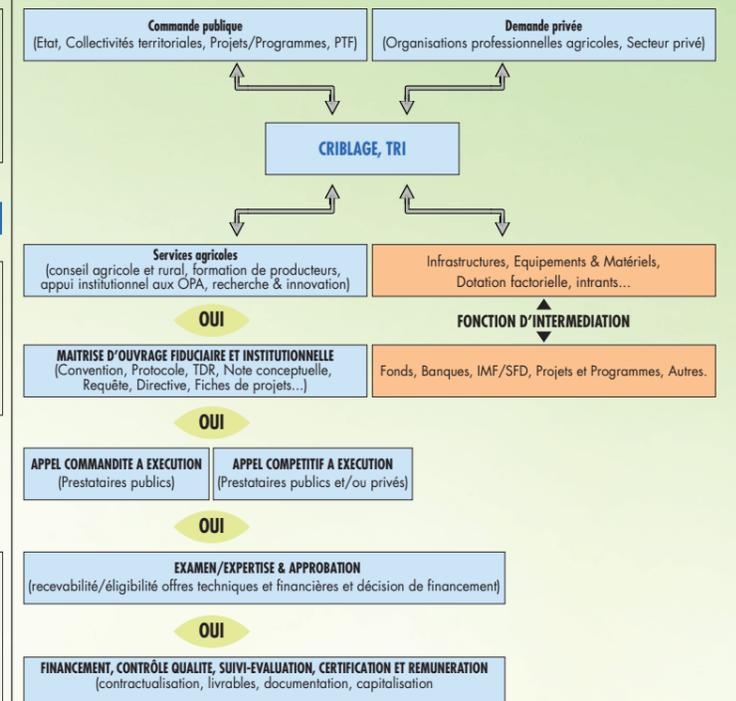
Gouvernance

- Comité de Gestion
- Direction exécutive.

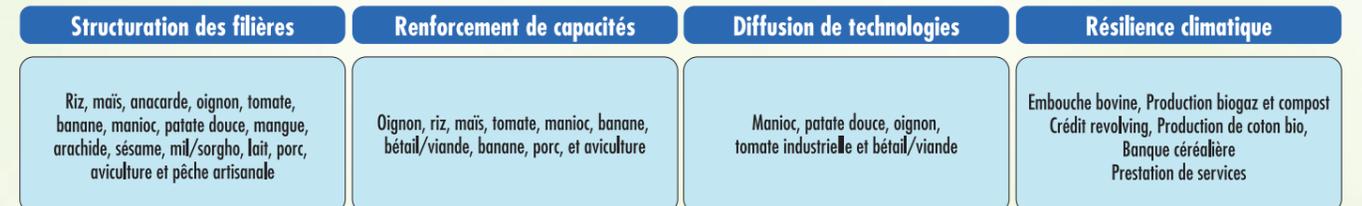
FNDASP, un hub financier des services agricoles



FNDASP, un mécanisme de financement des services agricoles



Près de **60 projets de services agricoles financés de 2013 à 2020**
plus de **7 milliards Fcfa investis.**



Organigramme

